

RETROUVEZ LA TOTALITÉ DES ARTICLES SUR :
<http://www.academie-gaullisme.fr/>
COURRIEL : acadgaul1@free.fr

« NOTRE HOMME », À PESHAWAR

par Luc BEYER DE RYKE,

« *We got him !* » « Nous l'avons eu ! » Ce fut le cri du cœur de Barak Obama à l'exécution d'Oussama Ben Laden. Il fallut dix ans pour que « justice soit faite ». Dix ans que le 11 septembre dont on a peut-être minimisé l'onde de choc qui a ébranlé chaque Américain jusqu'au plus profond de lui-même.

LES États-Unis s'étaient assignés pour objectif : la guerre zéro mort. Pour eux, pas pour leurs ennemis... But réalisé lors de la première du Golfe. Voilà que le 11 septembre 2001 l'attentat contre les *Twin Towers*, ces tours jumelles image-phare de la réussite américaine, fait mourir plus de trois mille Américains. Des civils, pas des militaires.

El l'homme qui est l'initiateur et le commanditaire de ce massacre fut « leur » homme avant d'avoir

Suite page 2

AUX ARMES CITOYENS !

par Pierre JOLIVET

RIEN ne va plus dans cette France pourtant si chère à nos cœurs !

Nos concitoyens ont peur de l'avenir, peur pour eux-mêmes, peur pour leurs enfants, peur du chômage, peur de l'insécurité, peur pour l'avenir de la planète.

Ils ne font plus confiance à leurs politiciens pour résoudre les graves problèmes de notre temps.

Ils se réfugient dans l'abstention ou dans les partis extrêmes.

Ils n'adhèrent plus au vouloir « vivre ensemble » d'une société qui perd ses racines et ne sait plus assimiler les étrangers.

Ils savent que les promesses électorales douteuses n'engagent que ceux qui les reçoivent.

Bref, ils n'en peuvent plus et risquent d'exploser !

Bien sûr, certains d'entre eux s'en sortent toujours, les riches, les élus, les délinquants mais la classe moyenne souffre, la classe ouvrière désespère.

Certes, tant que l'assistanat généralisé continuera à prospérer au détriment de la dette publique, le couvercle restera encore quelques temps sur la marmite mais la pression monte et

demain si rien n'est fait il sera sans doute trop tard !

C'est une véritable guerre contre l'individualisme, contre les partis, de droite, de gauche, du centre ou des extrêmes, contre les situations acquises, contre ceux qui haïssent la France, contre ceux qui se servent au lieu de la servir, qu'il convient de lancer pour sauver ce qui peut l'être encore : notre avenir commun de Françaises et de Français.

Aux Armes Citoyens !

Qu'on ne s'y méprenne pas !

Il ne s'agit pas d'un appel aux « vrais Français » qui renierait l'histoire de notre Patrie, son universalisme, son attachement aux Droits de l'Homme, à la Liberté, à l'Égalité, à la Fraternité, à la Laïcité, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à ces valeurs républicaines qui ont fait la France au prix de tant de larmes, de tant de douleurs mais qui ont écrit aussi tant de pages glorieuses.

Il ne s'agit pas de stigmatiser tous ceux qui, étrangers, veulent vivre en paix parmi nous et prospérer en assimilant nos idéaux et en aimant la France à leur tour.

Il ne s'agit pas davantage d'une jacquerie irresponsable voulant tout mélanger et construire une pure utopie.

Suite page 2

Sommaire

Pages	
1, 2	Luc BEYER DE RYKE
1, 2, 3, 4	Pierre JOLIVET
5, 6, 7	Georges AIMÉ
8, 9, 10	COURRIER DES LECTEURS
11, 12, 13	Paul KLOBOUKOFF
14	Christine ALFARGE
15, 16	Jean-Louis GUIGNARD

« NOTRE HOMME », À PESHAWAR...(SUITE)

échappé à son maître tel le Golem. Je me remémore l'entretien que j'eus, lorsque je siégeais au parlement européen à Bruxelles, avec Brzezinski dans les années 80. Il avait joué auprès de Jimmy Carter le rôle qu'avait eu Kiesinger auprès de Nixon. C'était par une belle journée ensoleillée. Je l'avais rencontré dans une propriété amie et je nous revois, devisant familièrement sur une pelouse tondue à ras qui aurait pu rivaliser avec un *green* anglais. L'intervention soviétique battait son plein en Afghanistan. Elle se heurtait à la résistance farouche, sans merci des islamistes. Je l'interrogeai à propos du sentiment éprouvé à l'égard de ces alliés peut-être encombrants. D'un revers de la main et la parole définitive il rejeta mes préventions. « *Ce sont nos meilleurs alliés !* »

Parmi eux, Oussama Ben Laden qui, à Peshawar, avait ouvert « Beit-al-Ansar », la « Maison du combattant » où il accueillait et formait des djihadistes venus de tout le monde arabe. Avec des dollars de la CIA. C'est à cette scène vécue à Bruxelles que je songeai chaque fois qu'il fut plus tard question de Ben Laden. Nos actes nous suivent.

Peut-être l'exécution de celui qui fut « notre homme » en Afghanistan permettra-t-il d'exorciser le traumatisme de l'Amérique. À coup sûr il ne constituera pas l'épilogue du terrorisme.

L'après Ben Laden

Le successeur de Ben Laden est sans doute à désigner mais il est déjà en place. Il s'appelle Ayman Al-Zawahiri. Bras droit du défunt depuis vingt ans, selon Éric Rouleau il est le véritable cerveau d'Al-Quaida. À Françoise Germain-Robin dans *L'Humanité*, il brosse le portrait de l'homme :

« *C'est un Égyptien, un chirurgien réputé, beaucoup plus instruit et sophistiqué que Ben Laden. [...] Il a toujours été un musulman extrémiste. [...] Il a participé à l'assassinat de Sadate et a été condamné pour cela. [...] C'est lui aussi qui a été le cerveau de tous les grands attentats.* »

Voilà qui est peu réconfortant si l'on en croit le spécialiste du Moyen-Orient qu'est Éric Rouleau. Ce qui pourrait diluer ce pessimisme lucide ce sont les courants profonds qui traversent et parfois submergent le monde arabe. L'islamisme est loin d'être éradiqué, mais son modèle paraît désormais inspiré par l'AKP en Turquie.

Ainsi en Égypte les Frères Musulmans se transforment en parti politique qui se choisit comme dénomination « paix et Justice ».

Que cette voie diffère fondamentalement des options occidentales et, a fortiori, du laïcisme français est une évidence. Mais qu'elle emprunte les règles d'une société de dialogue et non celles des affrontements armés ne peut que réjouir.

Cela étant, le terrorisme n'a pas dit son dernier mot à condition qu'il puisse un jour y avoir un dernier mot ce dont je doute. N'imaginons pas non plus que Ben Laden mort cela suffise à nous faire replier nos étendards en Afghanistan et à remiser l'arsenal de cette *Star War* au pays des Talibans. Qui dit Afghanistan dit Pakistan puissance nucléaire, qui dit Pakistan dit Cachemire soit la pomme de discorde avec l'Inde. Autant d'enjeux énormes dans la région.

Avec Ben Laden un symbole a été abattu. Demeure la réalité. ■

AUX ARMES CITOYENS !...(SUITE)

Il s'agit de **CHANGER** car si nous ne changeons pas nous disparaîtrons dans la faillite de notre économie, dans l'affrontement ethnique, dans les luttes fratricides du chacun pour soi, dans une Europe dissoute, dans une mondialisation irresponsable, dans une guerre civile où bien malins seront ceux qui pourront s'en sortir.

Assez de ces partis qui à nouveau demain vont nous faire croire qu'ils peuvent enfin réussir ce qu'ils n'ont jamais été capables de réaliser hier !

- Le Front national qui pour se faire entendre est prêt à mettre le feu aux poudres.
- La droite républicaine si divisée et seulement préoccupée de maintenir ses privilèges.
- La gauche socialiste peu crédible sur ses capacités à réformer le pays.

- L'ultragauche tout aussi irresponsable que son homologue de droite.
- Les syndicats qui ne représentent guère plus qu'eux-mêmes.

Assez de tous ceux qui profitent honteusement du système !

- Ultra capitalistes qui à la première occasion abandonneront ceux qui ont contribué à les enrichir.
- Immigrés non désirés qui affluent pour bénéficier d'une protection sociale donnée sans discernement par des élus inconséquents.
- Chômeurs de mauvaise foi qui tirent sur la corde tant qu'ils peuvent.
- Délinquants qui se repaissent de notre incapacité à les soumettre.

AUX ARMES CITOYENS !... (SUITE)

- Exilés fiscaux qui osent se pavaner sur nos écrans.
- Profiteurs de tous ordres qui « se débrouillent » à travers les mailles de nos lois.

La France que nous voulons défendre est celle

- De nos enseignants qui espèrent reprendre le flambeau des hussards noirs de la République.
- De nos jeunes travailleurs qui veulent apprendre un métier et s'insérer courageusement dans la vie professionnelle.
- De nos étudiants qui savent que sans effort soutenu notre pays ne trouvera pas les voies innovantes qui permettront sa survie.
- De nos entrepreneurs liant leur sort à celui de leurs ouvriers dans une même communauté participative.
- De nos agriculteurs qui veulent loin des « industriels de la terre » et des lobbies étrangers assurer à notre société une alimentation saine et suffisante.
- De nos chômeurs qui essaient avec courage de se recycler pour à nouveau vivre dans la dignité du travail.
- De nos retraités qui contrairement à l'égoïsme ambiant cherchent encore à être utiles tant qu'ils le peuvent.
- De nos soldats qui dans une armée renouvelée à la fois professionnelle et ouverte sur la jeunesse peuvent garantir notre sécurité et servir à nouveau de creuset de mixité sociale à nos différents milieux.
- De nos immigrés en situation régulière qui avec détermination veulent s'insérer dans la société française espérant avec notre aide devenir Français à leur tour et mieux s'intégrer pour que leurs enfants s'assimilent pleinement.

Il faut mobilier 100 % des Français autour de cette œuvre de salut public :

- Rebâtir un projet éducatif pour le XXI^e siècle avec un effort tout particulier dès l'école maternelle tourné notamment vers les populations modestes ou défavorisées, une prise en charge précoce des élèves talentueux comme des défaillants, dans une organisation décentralisée responsabilisant les partenaires de l'éducation, parents, élus locaux, entreprises autour d'un corps enseignant restauré dans sa dignité.
- Redonner grâce à un revenu universel tout au long de l'existence à chaque Français l'assurance de vivre dans la dignité en échange d'une participation à tous les niveaux aux besoins de la Nation (bien étudier à l'école pour un élève, apprendre un métier pour un jeune travailleur, se former avec succès pour un étudiant, s'insérer dans la vie active pour un adulte, rebondir en cas d'échec pour un chômeur ou contribuer à des travaux d'intérêt collectif, servir l'État avec zèle pour un fonctionnaire, contribuer à la vie associative pour tous les volontaires et en particulier les retraités...).

- Restaurer une économie durable en luttant contre une mondialisation irresponsable grâce à la TVA sociale, en réindustrialisant notre pays, en investissant avec courage dans la recherche et l'innovation, en réduisant sans état d'âme la dépense publique, en luttant efficacement contre la corruption, en rétablissant une justice fiscale grâce à un impôt généralisé progressif excluant des niches qui ne profitent qu'à un petit nombre de privilégiés, en révisant notre mode de vie pour le rendre enfin compatible avec un développement harmonieux économisant les ressources de la planète, en développant un système social participatif rétribuant chacun selon ses capacités et ses mérites, favorisant l'esprit de liberté et de responsabilité sans laisser personne au bord du chemin.
- Redonner à chacun, dans une société pacifiée ne tergiversant plus avec la laïcité, la possibilité dans sa sphère privée de pratiquer le culte de son choix mais n'imposant pas à l'espace public où doit s'apprendre le « vivre ensemble » les rites et les coutumes d'une pratique religieuse ou sectaire particulière, si estimable soit-elle.
- Collaborer avec le reste du monde et d'abord avec nos partenaires européens à l'avènement d'une gouvernance mondiale défiant les lobbies et œuvrant sous l'égide des Nations Unies pour la paix grâce à une coopération équitable entre les peuples.

Aux Armes Citoyens !

Nous n'avons nul besoin d'un sauveur charismatique, nous n'avons nul besoin de ceux qui prétendent faire notre bonheur à notre place, nous ne cherchons aucun *leader* qui pensant profiter de la vague voudrait prendre la tête de notre mouvement.

Nous sommes La France, Toute La France, Unie, Rassemblée autour de ses idéaux, oubliant les ténors de droite et de gauche qui n'ont cherché qu'à nous diviser pour maintenir entre nous des cloisons artificielles.

Oui nous reconnaissons notre diversité !

Nous savons que l'égalitarisme n'est qu'un leurre mais que chacun doit être traité avec équité selon ses capacités et ses mérites.

Nous voulons TOUS contribuer à notre vie citoyenne en vivifiant notre démocratie grâce à la participation la plus large possible à l'œuvre commune (interdiction de cumul des mandats, limitation de leur renouvellement, représentation de tous dans les organismes de gestion (écoles, collectivités territoriales, entreprises, associations, syndicats).

Nous voulons respecter une société de liberté et de

AUX ARMES CITOYENS !...(SUITE)

responsabilité en reconnaissant à côté du secteur public les mérites de l'entreprise privée dans une économie de marché régulée refusant la loi de la jungle, privilégiant ceux parmi les patrons qui sauront donner une vraie consistance au principe jusque là bien étouffé de la participation.

Nous voulons une fonction publique régénérée et ouverte à tous dans la diversité des compétences dont doit s'entourer l'État sans que des « Corps » recréent une prétendue aristocratie vite éloignée des préoccupations du peuple.

Nous voulons une République vertueuse sachant efficacement lutter contre la corruption, les avantages injustifiés, les arrangements avec le pouvoir, les prébendes de toutes sortes.

Nous voulons une société sécurisée ne craignant plus notamment dans nos banlieues de voir outrager les lois de la République car ce sont toujours les plus faibles qui subissent la loi des yeours.

Nous ne sommes ni des Communistes, ni des Ultra capitalistes. Nous sommes de simples Français attachés à leur sol, à leur histoire, à leurs valeurs, prêts à les partager avec tous ceux qui avec courage veulent s'associer à notre amour de la France, mais résolu à les défendre contre ceux qui veulent les détruire, qu'il s'agisse d'intégristes de tous bords espérant importer chez nous leurs règles d'un autre âge ou d'élus irresponsables qui par leurs lois stupides en favorisent, sans même s'en rendre compte, l'œuvre destructrice.

Il existe, au sein de notre peuple, des milliers d'hommes et de femmes ayant des compétences tout aussi larges sinon plus grandes que celles de nos politiciens professionnels Ils sont prêts, par amour de la Patrie, pour un temps, à porter une part du fardeau avant de s'en retourner avec sagesse et simplicité à leur vie personnelle après avoir donné quelques années de leur vie à la France.

Il ne faut qu'un sursaut pour que se manifestent d'immenses bonnes volontés qui comprendront que TOUT EST ENFIN

POSSIBLE même si *lobbies*, médias, partis, politiciens en place, veulent leur faire croire le contraire.

Le salut n'est plus dans le maintien une fois encore des structures de la décadence. Il est dans l'avènement d'une nouvelle génération de responsables, jeunes et moins jeunes, rassemblés à l'aune de leur volonté de servir.

Aux Armes Citoyens !

Mais quelles armes ?

La première consiste à affirmer nos valeurs, à refuser de se laisser enfermer plus longtemps dans un carcan partisan droite-gauche qui en raison de la gravité du moment n'a plus guère de sens.

À dire que nous sommes Français et que personne sur notre territoire ne pourra nous imposer des règles contraires aux idéaux de nos pères.

À dire que nous accueillons les étrangers avec joie à condition qu'ils respectent notre identité et souhaitent, sans renier leurs croyances, à s'assimiler à notre mode de vie et à ses us et coutumes

À utiliser partout dans un dialogue tolérant et fraternel la possibilité de se parler, de se rapprocher les uns des autres, dans nos quartiers, dans nos clubs et associations, dans nos écoles et universités, dans nos bureaux et ateliers

Internet et les réseaux sociaux peuvent à l'occasion de la campagne qui va se dérouler sous nos yeux nous permettre de se reconnaître puis d'agir lorsque le temps sera venu.

Au travail, il faut convaincre nos proches, parents, amis, voisins, collègues, de l'urgence de se rassembler, de s'unir, d'abattre les cloisons mentales qui nous séparent, pour que renaisse avec nous tous l'espoir.

Un simple Français parmi d'autres. ■

Académie du Gaullisme
B.P. 48, 94700 Maisons-Alfort
acadgaul1@free.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2011 ET D'ABONNEMENT À "18 JUIN"

à retourner à Académie du Gaullisme, B.P. 48 - 94702 Maisons-Alfort

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ Courriel _____ Date de naissance _____

Cotisation + de 25 ans : 35 € • - de 25 ans : 16 € • Couple : 39 € • Membre bienfaiteur : à partir de 75 € (établir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme)

LA LAÏCITE À L'ÉPREUVE DU COMMUNAUTARISME

ou VIVRE ENSEMBLE

par Georges AIMÉ

Les réponses... de mon point de vue

CES questions ne me paraissent invalider ni l'idéal laïque ni le droit qui l'accomplit et l'exprime, mais elles nous invitent à en évaluer les perspectives d'accomplissement. Il s'agit en fait de mettre à l'épreuve un idéal propre à redonner espoir en trouvant ce qui peut unir les hommes par-delà leurs différences. Il s'agit donc de réfléchir très concrètement à quelques chantiers dans lesquels nous pouvons être utiles à notre rang et à notre place. Il s'agit de se mettre au travail.

- Pour le fond, le premier chantier concerne les aspects juridiques de la laïcité.

- Légiférer ne sert à rien si la loi n'est pas appliquée et c'est même contre productif car l'on court deux risques : celui de servir les intérêts d'islamistes souhaitant polariser la société française autour de leur version rigoriste de la religion et celui de rallumer une guerre de religions qui, actuellement, n'existe pas.

- Le fait que certains chefs d'établissement aient réclamé une loi de manière à pouvoir appliquer clairement un interdit existant en dit long sur leur connaissance de nos valeurs républicaines. À leur décharge, il est vrai que la République laïque a pu sembler parfois flottante, en adoptant des formulations comme celles du conseil d'État qui, dans son avis du 27 novembre 1989, admet la compatibilité du port de signes extérieurs d'expression religieux avec la laïcité comme découlant de la liberté d'expression sauf si le port est ostentatoire et traduit un prosélytisme qui atteint la laïcité et la liberté de conscience des autres élèves.

- Même si le nombre d'élèves porteuses du voile ne représente que quelques centaines par rapport aux douze millions et demi d'élèves en France, cet exemple est symbolique et significatif.

- Symbolique de l'évolution de l'école, autant que de notre relation à l'islam, et de la relation de l'islam avec la laïcité et avec la femme.

- Significatif aussi de notre manière d'aborder les grandes questions de société sous l'emprise conjuguée des médias et d'un recours exacerbé à la justice, comme mode d'arbitrage de nos doutes et de nos ambiguïtés. Le port du voile n'est requis en fait que par une certaine interprétation intégriste

de l'islam. En effet, d'une simple recommandation de pudeur, les intégristes font une obligation identitaire, incorporée à la logique juridique d'un code de statut personnel. C'est dire que le port du voile est autre chose qu'une simple expression individuelle, isolable. Il s'insère dans tout un ensemble qui ressortit à la place subalterne de la femme dans la société. La manière dont les Talibans, en Afghanistan, ont englouti le corps de la femme sous la *burkha*, cet uniforme dont le seul orifice est un grillage de toile pour permettre de voir, est symbolique de l'usage extrême qui peut être fait de ce symbole.

De plus, en ce qui concerne la *burkha* ou le *niqab*, ils sont une atteinte à l'intégrité de l'être humain. Je te reconnais à travers ton visage, en voyant ton regard et en lisant tes yeux.

La *burkha* et le *niqab* sont-ils à considérer comme la taille trente-huit en France et les pieds bandés au Japon ? Sont-ils de simples contraintes pour les femmes ?

Non, car la privation d'études, la relégation en dehors de toute activité civile ou politique, la répudiation unilatérale, l'impossibilité de choisir son conjoint, entre autres, font système dans l'univers intégriste. Il serait donc naïf de dissocier le port de ces vêtements d'un tel ensemble et d'y voir la manifestation du libre arbitre individuel, bref de le banaliser en en méconnaissant la portée. Naïveté qui confine à l'irresponsabilité lorsque, sous prétexte de tolérance, on confère en réalité le pouvoir d'une communauté et de ses chefs religieux sur ses membres, en réduisant d'autant leur liberté individuelle.

- Devant une telle perspective, les bons sentiments qui conduisent à admettre provisoirement le voile pour que la jeune fille scolarisée sans condition prenne à terme ses distances, relèvent d'une sorte d'angélisme.

- D'abord, parce que le voile, le plus souvent imposé et non désiré, prend place dans une série d'actes de soumission indissociables.

- Ensuite, parce que toute une stratégie, soutenue par une organisation transnationale, vise à détruire la laïcité, tenue pour un dangereux levier d'émancipation et de distance artistique à l'égard du *fidélisme* religieux. Il est étrange qu'alors on veuille reconnaître en l'élève un sujet de droit comparable au citoyen adulte, on puisse consacrer ainsi

LA LAÏCITE À L'ÉPREUVE DU COMMUNAUTARISME OU VIVRE ENSEMBLE...(SUITE)

son statut de porte-drapeau d'une conception religieuse de laquelle elle n'est nullement libre de se démarquer.

Qui est alors sujet de droit ?

L'élève, la famille, la communauté particulière ?

Reste que l'instruction est obligatoire et que la République la doit à tout enfant. Mais la leur doit-elle à n'importe quelle condition ? Là est toute la question. L'obligation de scolariser s'assortit ordinairement d'exigences sans la satisfaction desquelles le travail scolaire n'est guère possible ou du moins perd la sérénité qui conditionne sa réussite. Que serait une institution publique qui ne pourrait faire valoir aucune exigence propre à son bon fonctionnement ? Admettre *a priori* qu'il ne saurait être question de sanctionner quiconque bafoue les règles ; c'est démissionner d'emblée et rendre celles-ci à la fois inutiles et impuissantes.

La salle de classe, à ce régime, peut devenir le lieu de manifestations intempestives de tous les clivages qui déchirent la société civile et se banaliser en un lieu comme un autre, dans l'oubli complet de sa destination et des conditions qui la rendent possible. Surtout, en croyant user de tolérance et pratiquer une pédagogie douce de l'émancipation en commençant par admettre le voile, on ne fait en réalité que consacrer une tutelle communautariste ou familiale, bientôt assortie d'autres. En son temps est paru un livre au titre se passant de commentaire : *Le foulard islamique et la République Française : mode d'emploi*, signé du Docteur Abdallah et publié à Bobigny aux éditions *Intégrité*, et expliquant aux familles et aux groupes religieux comment exploiter toutes les possibilités juridiques d'imposer le voile dans les écoles en toute impunité.

- C'est dire qu'en face de la bonne volonté individuelle du professeur ou du chef d'établissement, il y a une entreprise très méthodique, conduite au niveau national, de subversion de la laïcité scolaire, jugée dangereuse pour la domination communautariste.

- Certes, m'objectera-t-on, certaines jeunes filles portent le voile de leur plein gré. Oui, et même certaines font de la provocation consciente. En ne faisant par ailleurs aucune distinction entre enfant majeur et mineur, en feignant de croire que le même régime de liberté doit prévaloir dans la société civile et dans l'école, alors qu'on croit consacrer la liberté d'un sujet maître de ses décisions, on ne fait bien souvent qu'entériner la soumission d'une personne infériorisée. Ouvrir ainsi l'école, c'est y installer un principe de fermeture.

- Quant à la détresse sociale qui peut susciter des postures ou des allures de provocation compensatrice, elle requiert un traitement approprié, dont le volet scolaire ne peut consister à légitimer la solution illusoire de la fuite dans une identité imaginaire : dans une telle hypothèse, l'aliénation serait paradoxalement renforcée au cœur de l'institution qui doit mettre en cause sa consécration mentale.

- Quant à l'insistance unilatérale sur les dangers d'une exclusion des jeunes filles voilées, il faut rappeler que l'exclusion, de durée variable, est une sanction usuelle dans les établissements scolaires, même si elle doit intervenir de façon exceptionnelle. L'exclusion ne vise pas en l'occurrence le port du voile, en tant que tel, mais le manquement à un règlement intérieur qui comporte bien d'autres exigences. À noter, l'obligation scolaire, le temps de l'exclusion, est assurée par le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance).

- Je ne suis pas naïf au point de croire à un retour à l'âge d'or d'une école républicaine capable de tenir à distance la multiplication des identités et tous les désordres. La gratuité du rapport aux études résiste mal au fait que les diplômes sont devenus indispensables dans la vie professionnelle et que chacun en recherche l'utilité. La culture scolaire elle-même doit affronter, aujourd'hui, la concurrence d'une culture de masse bien plus puissante avec ses marques, ses rites, sa « pub » que l'étaient les mœurs et les coutumes locales combattues par l'école républicaine. Quant à la discipline, elle ne peut plus s'imposer de la même manière indiscutable et sacrée dans une société où chacun considère qu'il doit être autonome et libre, une société dans laquelle chacun entend être reconnu comme un sujet singulier dans sa vie professionnelle, familiale et dans la plupart de ses activités.

- Reste que tous les intégristes, qu'ils soient chrétiens, juifs ou musulmans sont unis contre la laïcité.

- Que devons-nous garder de nos traditions ?

- Quelle place faire aux religions, quand la culture, fut-elle laïque, n'est plus tout irriguée de christianisme, ce qui fut le cas, jusqu'à présent ?

- Quelle doit-être aujourd'hui l'identité commune défendue par l'école si l'on ne veut pas laisser à la télévision et à internet le monopole de cette définition ? Redéfinir cette identité commune, est nécessaire mais pas suffisant : parce que l'espace des choix s'est ouvert, parce que bien des identités perçues, comme naturelles ne le sont plus, parce qu'il ne suffit pas d'hériter pour être, l'identité individuelle est aussi une construction continue de soi-même.

LA LAÏCITE À L'ÉPREUVE DU COMMUNAUTARISME OU VIVRE ENSEMBLE...(SUITE)**C'est la laïcité qui peut être le ciment de ce nouveau contrat culturel**

- Pas par le laïcisme qui a le caractère d'idéologie partisane qui prône la religion de l'irréligion.
- Pas non plus par une laïcité ouverte qui supposerait que la laïcité est fermée dans ses principes, ni une laïcité plurielle car son statut est en-deçà de toute pluralité de fait. Une laïcité éclairée. Bref, une laïcité intelligente.
 - Par laïcité intelligente, j'entends une laïcité qui ne transige pas avec ses principes mais qui respecte la quête du sens de la vie pour soi-même comme pour l'humanité.
 - Par laïcité intelligente, j'entends également une laïcité qui considère que l'islam n'est pas forcément hostile à la laïcité et que le fait religieux existe.

Une sourate du *Coran* précisant que *le croyant peut faire ses ablutions dans le désert même avec une pierre...* nous rappelle que l'islam peut supporter l'approche laïque, voire l'accueillir, d'autant que les appels de rationalité sont très explicites et très nombreux dans le *Coran*.

- En effet, deux caractéristiques prédisposent cette religion à une telle attitude : la *démythologisation* (excuser ce barbarisme) des conceptions religieuses d'une part, et l'attachement explicite à la rationalité au niveau des représentations et au niveau des législations d'autre part.
- Certains tenants de l'islam arguent leur hostilité à la laïcité du fait qu'elle est fondée sur des lois et donc des principes auxquels ils n'ont pas été associés en tant que religion. Sauf erreur de ma part, je crois qu'en arabe le mot laïcité comporte une négation ambiguë. Littéralement, ce mot voudrait dire non religieux ou antireligieux. Cette confusion continue d'imprégner même des spécialistes et me paraît être à l'origine de beaucoup de malentendus relatifs à la laïcité.
- La laïcité intelligente se doit de rappeler ses principes et d'accompagner tous les efforts pour intégrer les musulmans dont la plupart sont des laïcs au sens où ils séparent leur foi et leur pratique religieuse. Beaucoup de musulmans de France ne réclament pas le droit à la différence. Bien au contraire, ce qu'ils revendiquent c'est un droit à l'indifférence. C'est le début d'une définition de l'intégration.
- Enfin, la laïcité ne transige pas avec ses principes à mon sens, si elle rappelle que le fait religieux existe. Face au désenchantement du monde, le retour du religieux témoigne à la fois d'un malaise interne et d'une crise institutionnelle.

Je ne sais plus qui a dit *le religieux, depuis qu'il s'enfuit, ne cesse de revenir*, mais c'est exact. Si la question religieuse se repose en France au début du XXI^e siècle, ce n'est pas au sens où en avait rêvé André Malraux. Il s'agit moins de partager une grande aspiration spirituelle que de savoir comment traiter les nouvelles guerres de religions, nationales et mondiales. Car le désenchantement du monde qui peut caractériser l'Europe ou une partie de l'Europe, ne semble pas universel, bien au contraire. Il y a des prosélytismes qui réussissent et nous menacent, auxquels on ne saurait répondre à la manière française qui voudrait traiter le problème religieux comme une affaire privée de croyance personnelle. Aujourd'hui, cette attitude pourrait se révéler être un renoncement, une manière d'éluder la question, une autre forme du nihilisme contemporain. Comme le suggère Régis Debray, *l'enseignement du fait religieux dans l'école laïque redonnerait sens à un certain nombre de concepts*. Pour beaucoup, l'apocalypse c'est un film américain, Caïn et Abel deux rappeurs, et *la Bible* un roman écrit par un certain Jean-Luc...

- Plus sérieusement, l'enseignement du fait religieux s'impose à une Europe une fois de plus très diversifiée sur ce sujet. Les débats de la Convention européenne ont montré que le fait religieux était partie prenante de la plupart des constitutions des autres pays de l'Union Européenne. Si l'on veut éviter que le caractère religieux des États-Unis d'Amérique ne devienne la référence en matière de protection pour beaucoup d'Européens, notre réflexion doit prendre en compte le fort besoin de spiritualité qui s'exprime. Il faut simplement démontrer que la spiritualité n'est pas exclusivement religieuse.

Au total, la laïcité n'est pas un droit, c'est un combat. La laïcité, si elle fait partie désormais de notre patrimoine national, reste un combat. La laïcité, c'est le moyen d'éviter le communautarisme universel qui serait celui de la majorité ou du dominant. La laïcité, c'est la volonté de construire un homme capable de mettre en œuvre de manière active la distinction entre la foi et le savoir. Dénoncer l'hypocrisie, ce n'est pas invalider l'idéal, mais au contraire en souligner la valeur et porter l'attention sur ce qui le contredit effectivement. Comme nous l'explique à nouveau le professeur Henri Peña-Ruiz, *le souci de l'universel n'appelle aucun reniement mais une culture de la distance réflexive qui permet de retrouver ce qui, essentiellement, fonde l'unité de l'Humanité. Avec des mots. Il y a des mots qui sont des fenêtres ouvertes dans les murs de nos certitudes. Si l'un de nous rêve, c'est un rêve. Si deux d'entre nous rêvent, c'est déjà le début de la réalité...*

Ainsi, se trace peut-être le programme de la fraternité.

Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité. ■

COURRIER DES LECTEURS

RÉACTION À L'ARTICLE DE P. CHASTANIER, « *L'heure du renouveau* »

Comment pouvez-vous terminer votre article sur une conclusion optimiste, croyant que des hommes et des femmes se lèveront pour redresser la barre, après les constats accablants, et en général si justes, que vous accumulez ?

En matière économique, vos solutions ne peuvent être appliquées dans un espace ouvert à tous les vents de la mondialisation. Il est clair que la construction européenne en cours ne peut plus être réformée, et que tout retour aux bases du traité de Rome (notamment la préférence communautaire) nécessite au préalable une explosion de la chimère à vingt-sept et de la zone euro. C'est inéluctable, c'est sans doute souhaitable, mais toutes les conséquences n'en sont pas prévisibles, et certaines seront douloureuses.

En matière d'immigration, vous sous-estimez l'importance de la question aux yeux des « personnes modestes », qui n'ont pas besoin d'Éric Zemmour pour faire certains constats quant à leur sécurité et à l'usage de leurs cotisations sociales. C'est faire preuve d'un bel optimisme que de croire encore possible le retour à un niveau compatible avec l'assimilation de ceux qui le veulent, les autres étant poussés à repartir. De plus, les mesures d'un élémentaire bon sens que vous proposez sont impensables pour ce que Jean Raspail appelle aujourd'hui *Big Other*¹, et que, en 1973, il assimilait à la Bête de l'Apocalypse dans « *Le Camp des Saints* ». Or ce *Big Other* recouvre malheureusement la quasi-totalité des « élites », politiques, médiatiques, et judiciaires qui dictent leur pensée unique dans la plupart des pays d'Europe. Le jour où les « personnes modestes » se révolteront contre *Big Other*, la guerre civile n'aura pas besoin du Front National pour éclater. Au contraire, ne faut-il pas préférer que la révolte soit canalisée par des structures politiques établies, plutôt que laissée au déchainement aveugle d'une foule exaspérée ? Cela ferait certainement moins de cercueils, et plus de valises. Qu'on ne nous égare pas dans un parallèle avec l'Allemagne de 1930 : à cette époque, *Big Other* n'existait pas, et les victimes d'une vindicte « populaire », en fait organisée par une milice fanatique, faisaient tout leur possible pour être « assimilées », si ce mot pouvait s'appliquer à des gens qui vivaient là depuis tant de générations. Demain, ce sera le combat entre ceux qui veulent conserver leur mode de vie et ceux qui veulent leur en imposer un autre, voire les chasser de chez eux.

Quant à la « chasse au gaspi », l'unanimité de la classe politique et syndicale est trop puissante pour l'autoriser. Même le Front que vous évoquez, assez national, mais beaucoup trop socialiste, mènerait une politique économique et fiscale aussi démagogique que le Front de Gauche ou le PS.

Au bout du compte, et même pour ceux qui pensent qu'il est trop tard pour sauver la civilisation européenne, il faut espérer que vous ayez raison : que l'allumette craque en France ou dans un autre pays, lorsque toute l'Europe explosera, souhaitons l'émergence d'un de Gaulle plutôt que d'un Hitler.

Pierre LOMBARD

1. "Une redoutable phalange... toute entière engagée au service volontaire de l'*Autre*". Préface de l'édition 2011 du *Camp des Saints*.

RÉACTION À LA PREMIÈRE PARTIE DE L'ARTICLE DE GEORGES AIMÉ, « *La laïcité* »

LA LAÏCITE... principe universel contre les « ...ismes »

La loi de 1905 a marqué un progrès considérable face aux tentations théocratiques des religions organisées. L'histoire a depuis montré que d'autres dérives du même ordre apparaissaient avec des idéologies à caractère « universel » prétendant à la gouvernance des peuples en vertu de principes « supérieurs » le plus souvent à caractère hautement éthique et moral, mais en fait donnant le pouvoir à une oligarchie imposant leur modèle de société. Ce sont les « ...ismes », communisme, libéralisme, socialisme, ultra-libéralisme, trotskisme, maoïsme, catholicisme, judaïsme, entre autres. Ils ont pour caractère commun leur haut niveau éthique, mais ne peuvent en aucune manière prétendre à l'universalisme pour l'organisation de la Cité. D'autres « ...ismes » n'ont pas vocation à la gouvernance tels le bouddhisme, le protestantisme et certaines formes de l'Islam.

Il existe d'autres ...ismes d'autant plus dangereux qu'ils ne sont pas théorisés comme des ...ismes ! Je pense à l'idéologie financière, sans contenu dans l'économie concrète se rapportant à l'Homme, son travail, son imagination, permettant une ponction spéculative sans apport économique équivalent; on pourrait parler de « **financialisme** ». **C'est l'idéologie destructrice dominante d'aujourd'hui.**

Je respecte infiniment les idéaux mais je ne leur concède aucun droit à la gouvernance hors du débat démocratique.

Le 4 août 1789 l'abolition des privilèges a mis fin à l'aspect féodal, élément fondamental de la République et de la *Déclaration universelles des Droits de l'Homme*. Depuis, pour le plus souvent de très bonnes raisons, nous n'arrêtons pas de créer grands et petits privilèges, grands et petits statuts particuliers mettant à bas ces principes fondamentaux de notre République. Un statut de la fonction publique, outil d'une fonction régaliennne de la Nation est justifié; ce qui l'est moins est de créer un statut dans le statut comme celui des Corps d'État, principe féodal leur donnant un pouvoir exorbitant de confiscation des plus hauts postes publics et privés sans compétences particulières hormis celui de leur statut. On a affaire à un autre ...isme que l'on pourrait baptiser comme « **statutisme** »! L'état où ils laissent la France devrait les inciter à un *mea culpa* et des dommages-intérêts...mais ne rêvons pas, il s'agit de nos élites autoproclamées « *responsables mais pas coupables* ».

La laïcité présente deux aspects principaux :

- éthique (liberté de conscience, représentativité citoyenne...);
- publique (règle de fonctionnement de l'État).

La notion de laïcité a un caractère universel qui ne peut se limiter à la relation de l'État et des instances religieuses, politiques, financières ou statutaires. **La laïcité doit désigner l'indépendance de l'État et des ...ismes et donc des citoyens vis-à-vis de toute force religieuse, idéologique, statutaire, financière garantissant à chacun sa liberté de conscience dans le respect de celle d'autrui loin de tout débat politicien afin de revenir au fondamental de la république et de la démocratie, ces frères jumeaux.** ■

Jean-Louis GUIGNARD

COURRIER DES LECTEURS... (SUITE)**LA LAÏCITE**

La laïcité est un tison qui enflamme aujourd'hui tellement les esprits que son nom même qui se voudrait un symbole de paix, se retrouve être un symbole de guerre dans l'esprit de beaucoup. Il est intéressant d'essayer de comprendre pourquoi.

Le siècle des ténèbres nous a appris que les idéaux matérialistes des fascismes, des communismes et du capitalisme, ne débouchaient que sur des impasses sans aucune transcendance. Il est intéressant de définir la République comme fondée sur « *un idéal qui la transcende et qui fonde l'unité du peuple dans son territoire* ». Malheureusement il ne suffit pas de sauter comme des cabris en répétant « Les valeurs de la République, les valeurs de la République, les valeurs de la République ! » pour posséder cet idéal dont nous avons tellement besoin.

Et là nous atteignons la vraie difficulté de la laïcité. Elle cumule deux symboles l'un positif, l'autre négatif. Elle est le symbole de la recherche d'une spiritualité essentielle à tout groupe mais elle est aussi à cause de son histoire le symbole du conflit qui fait peur.

Il nous faut séparer les deux laïcités.

La première est louable mais faible. Tous les chemins de spiritualité nous enseignent que la perpendiculaire précède le niveau et que sans verticale, il n'y a pas d'horizontale sérieuse. C'est toute la différence entre la fraternité et la solidarité si à la mode aujourd'hui. Je peux être solidaire de ma chaîne, je ne peux pas lui être fraternel. La verticale du clocher, du minaret, du totem, d'Yggdrasil est toujours un lien avec l'origine de l'énergie. Les verticales de la laïcité et des valeurs de la République ne font guère le poids. Elles ne sont d'ailleurs vantées que par des personnes qui, déformées par les idéologies dramatiques du XX^e siècle, ont perdu la nécessité impérieuse de la verticale, du fil à plomb, de la perpendiculaire.

L'autre laïcité nous dérange car elle est concrète et quotidienne. Elle constate la verticale des autres que les uns n'acceptent pas. Elle nous prépare au conflit violent et destructeur qui nous attend tant que nous laisserons à la grande violence le soin de ramener le bon sens dans nos vies.

Cette laïcité-là qui voit s'affronter sur un même territoire des verticales bien vivantes nous prépare au conflit en faisant monter la haine qui sera bien utile lorsqu'il faudra justifier la guerre civile que nous écrivons par ailleurs, par lâcheté.

Mais nous pouvons aussi nous réveiller.

- En économie nous pouvons réapprendre que la monnaie est un stockage d'énergie humaine, et ne plus nous reposer sur la fausse science économique en attendant en rond et à genoux la croissance salvatrice.

- En éducation nous pouvons réapprendre à éduquer l'être, sans limiter l'éducation à l'instruction. L'expérience et le discernement sont aussi importants que la connaissance et sont absents de notre système éducatif. Nous pouvons les y mettre.

- En politique nous pouvons nous doter enfin d'un système qui sait qu'il faut choisir entre plaie et conduire et qui ne sélectionne pas systématiquement, comme aujourd'hui, ceux qui ont choisi de plaie.

Mais nous pouvons aussi croire comme certains, que la laïcité positive réussira à phagocytter la laïcité négative et l'horizontale des

communautarismes. Je crains qu'il faille des verticales autrement plus sérieuses que les valeurs de la République ou que la laïcité pour rivaliser avec le clocher et le minaret qui auront toujours du mal à cohabiter.

Le fait que la laïcité négative croisse naturellement pendant que la laïcité positive peine à être entendue, explique la dureté, la peur et la nécessité des débats actuels sur « la » laïcité.

Si le dialogue se réduit à une confrontation plus ou moins aimable entre les tenants d'une théorie gentille et ceux d'une pratique quotidienne difficile, alors soyons au moins conscients du lit que nous préparons à la guerre civile. S'il aide à comprendre qu'il faut s'occuper en urgence des vrais problèmes économiques, politiques et éducatifs, et que les laïcités ne sont que des leurres du faire-croire dominant pour ne rien affronter, alors nous n'aurons pas perdu notre temps. ■

Marc DUGOIS

MLP ou DSK ? Non, NDA !

Toutes les ligues de vertu sont sur le pont : Marine le Pen est en tête des sondages ! La France risque de sombrer dans la barbarie, le peuple est populiste, les pauvres ne veulent plus être – de plus en plus nombreux – pauvres et les Français souhaitent le rester. Rien que normal à cela et l'on ne peut que se réjouir de la chute finale des partis de l'UMPS.

Mais l'effondrement d'un système ne donne pas forcément naissance à un nouveau : l'exemple de l'implosion de l'URSS ou de la destruction organisée de la Yougoslavie nous le rappelle.

Une nouvelle force politique se lève, donc, Marine le Pen, héritière, grâce à un talent indiscutable, du parti de son père, le Front National dont elle entend faire un parti de gouvernement.

Elle tient un discours républicain, défend les services publics, la sortie de cet euro mortifère, l'abandon du mythe suicidaire du libre-échange, prône une politique industrielle et la monétisation de la dette publique par l'abandon du scandaleux article 104 du traité de Maastricht qui oblige les États à emprunter aux banques privées, toutes choses de bon sens qui ont fait leurs preuves dans l'histoire. Elle s'insurge contre l'insécurité, la criminalité et l'apparition de milices religieuses qui vont régner la terreur – et neutralisent toute velléité de révolte – dans les quartiers populaires, contre l'immigration qui n'a d'autre but que de constituer cette « armée de réserve du capital » que dénonçait en son temps Karl Marx.

Fort bien. Donc, adhérons tous au Front National.

Au Front National ? Hmm... Il faut y regarder à deux fois, car un train peut en cacher un autre.

Un peu d'histoire.

Ce parti est à l'origine un regroupement de groupuscules d'extrême-droite issus de l'OAS, d'intégristes catholiques, de la collaboration, de quelques anciens *Waffen SS* de la division Charlemagne, bref, à l'origine lui-même un groupuscule stagnant sous 1 % des voix.

Il n'aurait pas décollé sans la décision de François Mitterrand, lors de son virage vers la droite d'argent (sa famille d'origine) après 1983 – fort bien analysé dans le dernier livre de Jean-Pierre Chevènement

COURRIER DES LECTEURS... (SUITE)

– de le médiatiser et de lui attribuer un rôle, celui de capturer et de neutraliser les Français que sa politique plongeait dans la dégradation de leur position économique et sociale. Au moment où l'on se lançait dans le « marché unique », la « construction européenne », l'abolition des frontières, la destruction des services publics, la marchandisation générale de la société... il fallait un repoussoir : Jean-Marie Le Pen se prêta à merveille au rôle de Frankenstein que le système des partis lui avait attribué : tout en restant leur seul à défendre les valeurs nationales, il les discréditait en les associant à un discours que tout républicain ne peut que rejeter.

De plus il a joué son rôle exactement comme prévu : n'étant pas fait ni mandaté par le pouvoir en place pour être un parti de gouvernement, dès qu'il monte un peu trop, hop, une « petite phrase » qui le replonge dans la marginalité d'amuseur où il souhaitait rester... et qui donnait aux ligues de vertu l'occasion de convoquer la « morale ». Conquiert-il une ville, comme à Toulon ? Son système s'effondre dans la corruption et l'incompétence.

Franchement, une belle trouvaille que ce front national-là. Merci, M. Mitterrand.

Mais en 2002, voilà que Frankenstein sort de sa boîte et bat le Premier ministre socialiste sortant. Nous eûmes droit à la « quinzaine de l'antifascisme » selon l'heureuse expression du regretté Philippe Murray. Les ligues de vertu se mobilisèrent et nous procurèrent une dernière présidence enthousiasmante de Jacques Chirac.

Frankenstein avait trouvé une seconde utilité : en le faisant monter suffisamment pour parvenir au deuxième tour, on faisait automatiquement élire l'autre candidat. Tentant, non ?

Mais revenons à Marine Le Pen. Dès qu'elle prend les rênes du parti, elle commence à le faire évoluer vers des positions républicaines, déclenchant la fureur de la vieille extrême-droite. Elle promeut un programme économique à l'opposé du programme ultra-libéral de son père, dont elle puise l'inspiration dans le programme de *Debout la République* : elle se réfère à des économistes qui en sont proches, Jean-Luc Gréau, Jacques Sapir et bien d'autres, fait de la sortie de l'euro son thème de campagne, défend les services publics (dans un parti qui a toujours été pathologiquement anti-État et anti-fonctionnaires). Elle fait des propositions sérieuses pour la défense de l'environnement, pour la promotion de notre agriculture, contre la domination des multinationales genre *Monsanto*. Les ligues de vertu sont désorientées, cherchant avec peine le « dérapage ». Même sa condamnation des prières de rue ne put leur fournir un prétexte puisqu'au, jusqu'au parti socialiste, temple de la vertu immaculée, on dit reconnaître qu'elles constituent un « problème ».

On ne peut que se féliciter de cette évolution de Marine Le Pen. Qu'elle copie son programme sur celui de *Debout la République* est une excellente source d'inspiration. Après tout, nul n'est condamné à rester prisonnier du démon de ses origines : la plupart de nos hommes politiques ont commencé leur vie politique dans des groupuscules d'extrême gauche ou d'extrême droite.

**Mais, il y a un sérieux « mais » :
nous ne faisons pas confiance à Marine le Pen.**

1° Son programme économique n'est pas cohérent : les économistes auxquels elle se réfère, Jacques Sapir en tête, souligne l'amateurisme

avec lequel elle prône la sortie (nécessaire) de l'euro, qui aura quand même des contrecoups qu'il faudra neutraliser par le passage au statut de « monnaie commune ». Marine Le Pen n'a pas d'équipe technique à la hauteur pour gérer cette transition, au-delà des effets d'annonce.

2° Bien plus, l'analyse de son programme économique est en totale discordance avec le programme économique traditionnel du FN qui propose toujours de supprimer l'impôt sur le revenu et d'autres mesures puisées dans son héritage reaganien !

3° Si elle a été élue à une large minorité, il ne faut pas ignorer la prégnance de la vieille extrême-droite dans le parti : les partisans de Gollnisch ont 42 sièges sur 100 au Conseil national du FN.

4° Parmi les dirigeants du FN siègent toujours des héritiers de la pire extrême-droite comme le fils de l'organisateur de l'attentat du Petit-Clamart contre le Général de Gaulle, condamné à mort puis gracié, qui ne renie aucunement l'héritage paternel, engagé volontaire en Croatie dans les pires milices qui soient ! Comment ce parti peut-il ainsi se donner des accents gaullistes et républicains ?

5° Le FN reste gouverné par une structure clanique et familial : le père contrôle les finances du parti et le « réseau des gendres » des filles Le Pen, après des dissensions dues à des aller-retour chez Bruno Mégret, contrôle l'appareil de manière efficace.

Nous ne croyons pas en Marine le Pen, non pas pour les raisons « morales » invoquées par les ligues de vertu, mais pour des raisons politiques.

On ne se dégage pas aussi facilement qu'elle le dit d'un tel héritage et le virage à 180 degrés qu'elle a opéré dans la ligne du Front National est trop précaire pour être crédible.

Marine le Pen souffrira toujours d'un déficit de crédibilité : **l'appareil du FN qui a permis son ascension va devenir un boulet** car jamais ce parti ne pourra recueillir, en raison de l'héritage qu'il représente, le vote d'une majorité de Français : **Marine le Pen ne sera jamais élue présidente de la République !**

C'est d'ailleurs la raison d'être des sondages : la stratégie 2002, après avoir effrayée, est devenu crédible. Mettre les Français devant un choix à réponse unique. Propulser Dominique Strauss Kahn comme candidat unique du néo-libéralisme et de l'UMPS, face à une Marine le Pen contre laquelle vont se mobiliser les ligues de vertu, toute la presse et toute l'oligarchie médiatique ! Elle progressera certes, 35, voir 40 %, mais elle ne sera jamais élue.

NON, ils ne vont pas nous faire le coup : c'est DSK ou MLP !

La seule alternative face au régime UMPS n'est donc pas la fausse alternative que l'on nous prépare. C'est celle que nous propose Nicolas Dupont Aignan.

Il est seul, sans argent, on lui donne 1 % ? Et alors ? Un homme seul, sans le sou qui a parlé dans une radio qui personne n'a écouté à un moment critique de notre histoire, ça ne vous rappelle rien ? ■

Jules DUPONT

FUSION DE L'IR ET DE LA CSG : POUR QUOI FAIRE ?

par Paul KLOBOUKOFF

UNE nouvelle trituration de notre fiscalité sur les revenus peut-elle viser une baisse de la masse des impôts prélevés en France ? Non. Notre douloureuse expérience passée, l'ampleur des déficits publics actuels et prévus, ainsi que la revendication montante, avec l'ascension des prix des carburants, d'une réduction des impôts et taxes pétroliers, démontrent que l'évocation d'une baisse relève du mensonge politicien racoleur.

De nos jours, « réformer », c'est d'abord sabrer dans l'existant, même et surtout si celui-ci résulte largement de réformes et/ou de changements antérieurs que l'on a soi-même effectués. À cet égard, les partis dominants de gauche et de droite se sont accordés et désaccordés sur de nombreux points et peuvent se partager les responsabilités des imperfections, des insuffisances, des lacunes, des aberrations qui entachent notre fiscalité, parmi lesquelles les « niches » fiscales, les exonérations, les rabais, remises, ristournes accordés, le bouclier ainsi que les primes ou les pénalisations qui ont compliqué, obscurci, rendu difforme notre système des prélèvements obligatoires.

Entre partis de gauche et de droite, une entente, au moins tacite, a conduit à faire de l'Impôt sur le revenu (IR) un impôt de la redistribution. Et leurs sempiternelles oppositions portent essentiellement sur les « taux » de fiscalisation et les conditions d'allègement ou de défiscalisation à appliquer aux contribuables, principalement en fonction du niveau des revenus et de la composition des foyers.

Selon, des réformistes du PS, l'IR vivrait « une lente agonie ». Parce qu'il progresserait peu globalement (+ 5,6 % de 2001 à 2008). Alors, il s'agirait de le tuer. Et on propose de le fusionner avec la Contribution sociale généralisée (CSG), qui serait plus dynamique (+ 17,8 % de 2001 à 2008) et, de vocation peu ou pas redistributive.

En 2008, l'IR rapporte 48,4 milliards d'euros (Mi €), « globalement », alors que les prélèvements de la CSG atteignent 83,4 Mi €. Si la « réforme » intervient, le petit IR sera-t-il avalé par la grande CSG ? L'IR sera-t-il dominant ? En ira-t-il autrement ? Dans quels buts ? Pour quoi faire ? La question peut être posée, avant de vouloir engager des « débats » et des marchandages sur les hypothétiques tranches et taux du nouveau prélèvement.

La prétendue « lente agonie » de l'IR

Si la progression de la masse globale de l'IR n'a été que + 5,6 % de 2001 à 2008, celle-ci avait bondi, juste avant, pendant la bulle financière de la fin du vingtième siècle, de près de + 20 % en quatre ans, de 1997 à 2001. Ainsi, de 1997 à 2008, l'IR a enregistré + 26,6 %. Pas négligeable !

Près de la moitié des contribuables (46,6 % en 2009, soit près de 17 millions de foyers) ne sont pas imposables à l'impôt sur le revenu. Il y a même des contribuables rémunérés ; ainsi, 8,2 millions de foyers bénéficient de

la prime pour l'emploi (PPE) pour un montant total de 3,92 Mi € en 2009, montant qui vient réduire la masse totale de l'IR encaissé. Le Trésor en verse 2,36 Mi € par chèques à 4,68 millions de foyers non imposables et le reste vient diminuer l'IR (et le nombre) des foyers imposables. À elle seule, la PPE fait baisser les recettes totales de l'IR de moins 8,6 %.

On sait aussi que de multiples possibilités de réduction de la charge fiscale, que certains appellent « niches », sont ouvertes aux contribuables pour des motifs divers. Un exemple emblématique est le déterminant quotient familial, contesté par la gauche, qui voudrait le remplacer par un crédit d'impôt, et sur lequel une partie de la droite semble disposée à lâcher du lest. La question est tellement importante, non seulement par ses impacts fiscaux, mais aussi en raison de ses enjeux en matière de politique de population et de choix sociaux, qu'il est indispensable qu'elle fasse l'objet d'une attention particulière et de très sérieux débats entre toutes les parties concernées et ne soit pas « traitée » plus ou moins en catimini, noyée dans une réforme attrape-tout précipitée.

En outre, certaines catégories de revenus ne sont pas imposables, telles les prestations familiales, les allocations logement, les intérêts des livrets A, des livrets jeunes, etc. Pour l'ensemble de ces raisons, l'IR est considéré comme « mité ». Pas de façon absurde en tous points. Et les options envisageables de « démitage » sont assez nombreuses et « discutables » pour justifier aussi de tête froide et raison garder, de grande concertation organiser.

Spécialisation dans la redistribution de l'impôt sur le revenu

Sur un IR total net de 44,9 Mi € en 2009, la contribution de l'ensemble des foyers imposables dont les revenus fiscaux ne dépassent pas 15.000 euros est négative (- 2,6 Mi €). L'explication se trouve essentiellement dans les primes à l'emploi (impôts négatifs) et la « modération » de l'imposition des revenus du bas de l'échelle.

Cette modération se lit aussi dans la tranche des revenus fiscaux compris entre 15.000 et 28.750 €. 8,5 millions de foyers y sont imposés pour 4,6 Mi € au total, soit 543 € par foyer en moyenne.

Quant aux 5,5 millions de foyers des classes moyennes dont le revenu fiscal va de 28.750 € à 48.750 €, ils s'acquittent de 9,7 Mi €, soit de 1.750 € par foyer en moyenne.

La sauce fiscale s'épaissit nettement entre 48.750 et 97.500 € de revenu. 2,4 millions de contribuables (6,6 % de tous les contribuables) paient 13,5 Mi € (30 % du total de l'IR) et 5.656 € par foyer en moyenne.

Au sommet, au-delà de 97.500 €, on trouve 570.000 foyers (1,55 % du total) qui déboursent 19,6 Mi € (43,8 % de l'IR total), et 34.470 € par foyer en moyenne.

FUSION DE L'IR ET DE LA CSG : POUR QUOI FAIRE ?... (suite)

Sans entrer dans la polémique habituelle sur la justice ou l'injustice des taux de prélèvements sur les « pauvres », les classes moyennes, les « aisés » et les « très riches », on peut observer que :

- une **majorité** des foyers (non imposables et imposables) ne paient pas l'Impôt sur le revenu ;
- près des trois quarts de l'IR sont acquittés par seulement 8,1 % des foyers fiscaux. Cette forte concentration de l'impôt sur les plus hauts revenus fragilise et rigidifie l'IR.

Aussi, que l'on pense appliquer à la CSG la même logique « progressiviste » a de quoi inquiéter sérieusement les ménages aux revenus supérieurs à la moyenne, ainsi que tous les citoyens qui craignent qu'un tel choix ne conduise au même type d'impasse que celui que nous connaissons avec l'IR face à des dépenses hors de contrôle.

CSG : une inconnue prélevée à notre insu par une multitude de collecteurs.

Savez-vous combien vous payez au titre de la CSG et de la CRDS ?

Moi, je l'ignore, sans doute comme presque tous les contribuables. Pour le calculer, il faudrait que je totalise les prélèvements de sept caisses sur mes pensions et sur celles de ma femme ainsi que ceux opérés sur nos revenus financiers non exonérés. Décourageant, donc. Mais, moins les citoyens sont conscients de ce qu'ils paient, moins ils sont censés souffrir... et se rebeller. C'est un des préceptes de base de notre gouvernance fiscale, qui use, à cet effet, de deux lotions lénifiantes, le prélèvement à la source et la mensualisation qui, en outre, banalisent les taxations, les font entrer dans notre quotidien.

En 1990, lorsque Michel Rocard a décidé de créer la Contribution sociale généralisée (CSG), l'idée était de diversifier les prélèvements et d'en élargir l'assiette au profit d'une Protection sociale déjà insatiable et débordante.

La CSG est un impôt « individuel », alors que l'IR est « familialisé ». La différence n'est ni mince ni neutre, fiscalement et socialement. La familialisation est un ciment de la vie en commun, de la solidarité. Toute tentative d'individualisation de l'IR exige donc plus qu'une approche superficielle, accessoire, bâclée.

La CSG est réputée payée par tous les contribuables par prélèvements à la source sur chacun des revenus de chacun des individus concernés. Les retenues sont effectuées par les entreprises et les organismes qui versent les salaires et les autres revenus d'activités, les revenus de remplacement (pensions, allocations chômage, de préretraite, indemnités maladie, maternité, accidents...), les revenus du patrimoine (financiers, mobiliers, fonciers...).

Comme la CSG auxquels ils sont associés, la Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), le Prélèvement social et le Prélèvement pour le Revenu de solidarité active (RSA) ne s'appliquent pas de façon uniforme à toutes les catégories de contribuables. Certains revenus échappent également à leurs emprises. Aussi, le nombre de contribuables **payant** la CSG est

inférieur à celui de l'ensemble des contribuables. Quels sont les effectifs correspondants ? Mystère ! Je n'ai pas trouvé de statistiques sur ces effectifs. Les seuls chiffres accessibles sont ceux des recettes totales de la CSG et des trois impôts associés. Le prélèvement « décentralisé » à la source (on devrait plutôt dire aux sources) semble être la principale cause de l'impossibilité « technique » de dénombrer les contribuables. Ni en totalité, ni par tranches de revenus ou d'impôts, ni par catégories économiques ou sociales. Alors, on semble se contenter de résultats d'enquêtes par échantillons (voir ci-après), auprès des ménages, en particulier, pour évaluer une partie des impacts financiers des choix fiscaux mis en oeuvre.

Cette malvoyance peut s'étendre s'il est décidé de prélever à la source le nouveau couple (IR + CSG). Alors, l'information précise, qu'autorisent les impositions déclaratives de l'IR et la centralisation par le Trésor, sera perdue pour les « acteurs sociaux »... Sauf si le processus de retenue à la source est complété par une **déclaration de revenus annuelle** (à posteriori) identifiant et chiffrant toutes les catégories d'impôts payés... par prélèvement à la source, notamment. Davantage de travail en perspective dans ce cas pour les contribuables... et pour les services fiscaux.

Au sujet du dynamisme forcé de la CSG

Rapidement insuffisante face aux dérives des dépenses de santé et aux déficits persistants de la Sécu, la CSG a été majorée plusieurs fois. De 1,1 % en 1990, Edouard Balladur l'a portée à 2,4 % en 1993. Sous Alain Juppé, en 1996, la CSG est passée à 3,4 %, et la CRDS à 0,5 % à vu le jour. Sous Lionel Jospin, le taux de la CSG a été monté à 7,5 %.

Ce taux de 7,5 % s'applique aux revenus d'activité (qui procurent l'essentiel des recettes). Les taux sont de 6,20 % sur les indemnités chômage, de 6,60 % sur les retraites et de 8,50 % sur les revenus du patrimoine. Et, pour simplifier encore un peu les choses, une partie seulement de la CSG est déductible du revenu imposable à l'IR.

Sur les revenus du patrimoine et les produits de placement sont aussi venus s'ajouter le Prélèvement social destiné à financer les retraites (2 %), la contribution de Solidarité autonomie (0,3 %) et le prélèvement RSA (1,1 %).

Les créations et les majorations successives des taux expliquent en grande partie le « dynamisme » et la croissance de la CSG. Surtout jusqu'à l'an 2001 où elle a atteint 61,7 Mi €. Depuis 2001, la progression s'est nettement ralentie jusqu'à 2004 avant de reprendre pour arriver à 81,3 Mi € en 2009. De son côté, la CRDS rapporte 5,9 Mi €.

Pour que la nouvelle formule soit « dynamique », sans qu'il soit nécessaire d'aggraver périodiquement les taux, il serait utile que l'assiette (ou les assiettes) des prélèvements ait, elle-même, un bon potentiel de croissance.

Par rapport à la CSG actuelle, une orientation décisive serait, lit-on, l'établissement d'une plus rigoureuse justice sociale rendant l'impôt plus progressif et majorant la taxation des revenus les plus élevés. Une nouvelle redistribution ainsi conçue

FUSION DE L'IR ET DE LA CSG : POUR QUOI FAIRE ?... (suite)

peut éventuellement conduire à augmenter le montant total des recettes fiscales (but inavoué, mais évident, de la manœuvre)... ponctuellement. Mais par la suite, pour que le pari soi gagnant, il faudrait que les revenus (d'activités et financiers) les plus élevés croissent plus que les autres revenus et jouent ainsi un rôle d'accélérateur fiscal. Perspective réaliste, en France ?

La réforme pourrait aussi tenter de prendre plus de foyers aux revenus faibles et modestes dans les mailles plus serrées d'un filet laissant passer moins de primes, d'exonérations, de réductions et taillé pour limiter les niches fiscales réduisant les impositions, au dessous de zéro, en particulier. Une telle approche se heurterait de plein fouet aux oppositions de gauche et sans doute aussi du « centre ». Elle ne peut, cependant, pas être exclue totalement, compte tenu des déficits et des contraintes financières, et pourrait faire partie du *deal* final... s'il y en avait un. Dans un tel cas, par la suite, le dynamisme de l'impôt reposerait sur une base élargie... tant qu'on ne déciderait pas à nouveau que l'hyper priorité est la réduction des inégalités de revenus, et que tous les moyens sont bons pour y parvenir.

La CSG, un impôt progressif redistributif aussi

Dans *France, portrait social*, l'INSEE présente des tableaux donnant des estimations des prélèvements obligatoires et de la redistribution par équivalent adulte en fonction des revenus, partagés en cinq quintiles des niveaux de vie (source : *Insee-DGI, enquête revenus fiscaux, modèle Ines, calculs Drees et Insee*). La CSG et la CRDS y figurent, comme l'IR. Les données concernent 2008. Un quintile correspond à 20 % de la population des contribuables.

Dans le premier quintile (Q1), le Revenu disponible (RD) moyen après prélèvements et redistribution est de 10.610 €, le total de la CSG acquitté par individu est de 420 €, soit 4 % du RD.

Dans Q2, le RD est de 15.200 € et la CSG moyenne de 1.040 €, soit 6,8 % du RD.

Dans Q3, le RD est de 19.200 € et la CSG de 1.670 €, soit 8,7 % du RD.

Dans Q4, le RD est de 24.230 € et la CSG de 2.300 €, soit 9,5 % du RD.

Dans Q5, le RD moyen atteint 43.020 € et la CSG, 4.770 €, soit 11,1 % du RD moyen.

Pour l'ensemble de la population, le RD moyen d'un individu se situe à 22.450 € et la CSG à 2.050 €, soit 9,1 % du Revenu disponible moyen.

Contrairement aux dires habituels, la CSG est donc loin d'être un impôt proportionnel, au taux à peu près égal pour tous. Dans la pratique, ce prélèvement s'avère progressif en fonction des revenus. À eux seuls, les 20 % des contribuables du cinquième quintile paient ainsi 47 % du total de la CSG, et ceux de Q4 : 22 %. Soit 69 % ensemble.

Cette progressivité vient de l'exonération de la CSG de certains revenus tels :

- les prestations familiales, les aides au logement, les allocations de chômage et de préretraite lorsque la CSG fait passer l'allocation au dessous du niveau du SMIC ;
- le RSA, les bourses, les pensions alimentaires, l'allocation aux adultes handicapés, etc ;
- les intérêts des livrets A, des livrets jeunes, des livrets d'épargne populaire (LEP), des LDD (ex CODEVI).

D'un autre côté, les prélèvements social et RSA ne s'appliquent qu'aux revenus financiers.

Comme par l'IR, la politique de redistribution s'exprime ainsi par la CSG

Vers une réforme d'ensemble cohérente des prélèvements obligatoires et de la redistribution ?

Une partie du travail de « progressivisation » de la CSG, que d'aucuns affichent comme un objectif, voire une finalité, est ainsi déjà réalisée. Il ne reste plus aux réformateurs qu'à secouer une fois encore le cocotier et à introduire de nouvelles règles de redistribution. Car, ne nous leurrions pas, une réforme fiscale d'importance ne peut pas être limitée à la fiscalité. C'est l'ensemble du système de prélèvement et redistribution qu'on devra inévitablement mettre en cause, redéfinir... si on veut un minimum de cohérence.

La TVA recèle aussi des niches fiscales (le taux à 5,5 % dans la restauration, tant critiqué, par exemple). Les niches sont partout. Selon la Cour des comptes, elles ne représenteraient pas « que » les 70,7 milliards « officiels », mais se monteraient à 140 milliards de déductions fiscales... si l'on n'omet pas de compter la centaine de niches anciennes existantes qui ont été pérennisées et, de ce fait, banalisées. (Source : *Marianne* 2, article du 10 février 2010.)

Prendre le nettoyage des niches fiscales pour prétexte de la fusion IR + CSG paraît bien puéril. D'ailleurs, notre président a déjà pris le problème à bras le corps, avec la constance et le bonheur que nous savons.

N'était-il pas question récemment d'instaurer une **TVA sociale**, pour remettre à niveau les ressources de la protection sociale ? Pense-t-on abandonner sur un coup de tête un projet qui comporte l'intérêt de majorer le coût des importations concurrençant nos produits dans des conditions souvent inacceptables ? Et, oublie-t-on les plaintes et les complaints des collectivités locales dont les dépenses, sociales en particulier, courent devant leurs recettes ?

Il n'est pas sûr que les amateurs et les professionnels du changement pour le changement en soient tous conscients. Sinon, on parlerait de « Réforme du système des prélèvements obligatoires (y compris cotisations sociales) et de la redistribution », et on évoquerait une piste, parmi d'autres, visant à associer l'IR et la CSG.

Il faudra sans doute plusieurs années pour qu'un avant projet de réforme soit élaboré, étudié et débattu avec le sérieux requis, avant d'être soumis à des choix électoraux. La précipitation et la fébrilité sont donc inutiles. ■

HOMMAGE À MADAME YVONNE DE GAULLE

par Christine ALFARGE

« Sans elle, rien de ce qui a été fait n'aurait pu l'être »

JUSQU'À sa mort le 8 novembre 1979, celle qui aura été dans l'ombre de Charles de Gaulle depuis leur union le 6 avril 1921 à Calais, aura su préserver les circonstances intimes au côté du Général qu'elle a tant admiré. Dès leur première rencontre, elle n'eut de cesse auprès de ses parents de s'exprimer sur les sentiments qu'elle éprouvait, « Ce sera lui et personne d'autre, disait-elle ».

Une femme d'exception.

Née d'une famille riche, opulente et avant-gardiste, Yvonne de Gaulle était avant tout une femme ayant le souci des autres et sur les principes, une femme du XIX^e siècle dont Mme Dromer sa collaboratrice mais aussi sa plus proche confidente se plaît à le souligner. Elle incarnera un modèle dans sa vie, attentive aux autres, d'une extrême gentillesse avec les gens qu'elle recevait. Yvonne de Gaulle entretiendra une correspondance journalière avec les sœurs de 1946 jusqu'à sa mort. En 1948, elle s'exprimera en ces termes dans une lettre sur le drame familial vécu douloureusement « nous donnerions tout ce que nous avons... ». Protocole de l'Élysée oblige, Yvonne de Gaulle exercera son rôle à merveille. Active en matière des handicapés majeurs, son avis sera déterminant lorsque Mme Dromer qui travaillait également avec Jean Foyer, sera chargée par ce dernier de lui présenter le texte traitant des handicapés majeurs, transmis quelque temps après au Conseil des ministres. Une loi en faveur des handicapés majeurs émanera de la décision de Jean Foyer de mettre en place les tutelles et les curatelles. Mais le grand combat d'Yvonne de Gaulle restera en faveur de l'enfance handicapée à travers la Fondation Anne de Gaulle au château de Vert-Cœur à Milon-la Chapelle dont elle deviendra présidente en 1948 avec comme secrétaire général Georges Pompidou même lorsqu'il exercera ces fonctions de premier ministre. Sur la base d'une relation de confiance, ils traiteront ensemble des affaires quotidiennes.

Des femmes d'engagement.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz et nièce du Général écrivait dans son livre *Le secret de l'espérance* : « Comment espérer garantir l'accès de tous aux droits de tous si on ne demande pas en permanence ce qu'il advient du plus exclu ? La confiance de beaucoup de personnes en difficulté s'est altérée. Elles doutent de leur égale dignité d'être humains lorsqu'on les jette à la rue sans relogement, lorsqu'on leur prend leurs enfants sans leur avoir apporté le soutien suffisant pour les élever elles-mêmes, lorsque l'ouverture d'un droit se transforme en contrôle de la vie privée, lorsqu'on les enferme dans des emplois précaires qui ne leur permettent ni de vivre décemment, ni de faire des projets d'avenir. ». Nous ne pouvons être indifférents aux difficultés rencontrées par les plus démunis notamment dans le domaine du logement ou de l'accès à l'énergie. Quelle espérance si nous n'avons pas le souci des autres en permanence sur leur devenir ? Yvonne de Gaulle était consciente de son rôle actif dans des actions de solidarité,

de lutte contre la précarité, sa générosité allait même jusqu'à prendre sur ses deniers personnels afin de soulager la souffrance de telle ou telle personne dont les difficultés étaient parvenues jusqu'à ses oreilles. Son regard tourné vers les plus vulnérables, remettra sans cesse en question le lien de confiance permanent qui doit exister entre le peuple et celui qui a la légitimité dans l'exercice du pouvoir, autrement dit son époux le Général de Gaulle.

Son rôle sera également déterminant sur la contraception, sujet qu'elle abordera avec une grande tolérance. Au printemps 1966, Lucien Neuwirth alors député, évoque qu'au cours d'un déjeuner à l'Élysée, le Général s'adresse à lui : « Dites donc, Neuwirth, il faudra que vous veniez vous entretenir avec moi. ». Il comprend à ce moment là que sa proposition de loi autorisant la contraception orale a le soutien d'Yvonne de Gaulle et qu'il va bientôt pouvoir plaider en faveur de ce projet de loi qui lui tient tant à cœur. Devant la nature impressionnante du Général, Lucien Neuwirth ira jusqu'au bout de son exposé, en ajoutant : « Mon Général, à la Libération, vous avez donné le droit de vote aux femmes. Aujourd'hui, les temps sont venus de leur donner le droit de maîtriser leur propre fécondité. ». Après un long silence éloquent lorsque la partie semble perdue, soudain le Général s'exclame : « C'est vrai. Transmettre la vie, c'est important. Il faut que ce soit un acte lucide. Continuez. ». La semaine suivante, l'inscription de la proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale sera décidée en Conseil des ministres à la demande du Général de Gaulle.

Une femme influente et déterminée.

Selon Jacques Patin, ancien collaborateur du Général et grand admirateur de Mme de Gaulle : « L'avis d'Yvonne pesait sur les décisions du Général qui avait l'habitude d'étudier chez lui avant toute adoption. ». Sur le plan politique, Yvonne de Gaulle sera opposée au RPF et tentera d'influer en vain sur son époux pendant « sa traversée du désert », elle souhaitait plus que tout qu'il commence sa retraite à « La Boisserie », à Colombey-les-Deux-Églises. La cohérence dans les principes et la conduite politique incarnait la version gaullienne du gaullisme représentant un ensemble que l'on ne pouvait pas segmenter. Dans sa conférence de presse du 19 mai 1958, le Général déclarait : « Je suis un homme qui n'appartient à personne et qui appartient à tout le monde. ». À travers son action, la France allait être sauvée du désastre qui l'enfonçait dans la guerre d'Algérie finissant seulement des années plus tard.

Après la disparition du Général de Gaulle, le 9 novembre 1970, Yvonne de Gaulle portera toujours un intérêt sur l'actualité, notamment sur les élections législatives de 1973. Celle qui continuera d'incarner « la tradition, le respect des valeurs morales et le sens du devoir », aura contribué par son intuition et son courage lors de la débâcle de 1940, à aider celui qui restera le dernier héros de notre histoire, préservant le destin de la France pour l'éternité. ■

L'EUROPE EST MORTE.....VIVE L'EUROPE

par Jean-Louis GUIGNARD

DANS la lignée de Delors et de Prodi les technocrates ont construit une Europe en panne avec en clé de voute une monnaie unique dont on voit les faiblesses. L'enfer est pavé de bonnes intentions. Cette Europe idéologique est à reconstruire avec l'adhésion des Peuples.

L'Europe est une nécessité géopolitique ; malheureusement celle que l'on connaît aujourd'hui s'est construite dans une vision technocratique et administrative loin de l'adhésion des peuples, de façon dogmatique et autoritaire loin des particularités régionales.....le nirvana promis s'est transformé en pétaudière. L'intention est bonne, l'analyse déficiente et idéologique mais la réalité ne suit pas.

L'Euro est à la peine, le niveau de vie moyen diminue dans une période de croissance mondiale, la voix de l'Europe est inaudible face aux changements profonds du monde, nous sommes des suiveurs en diplomatie et en défense hors déclarations tonitruantes.

Force est de constater que l'Europe vit une crise systémique avec l'euro en son barycentre. Ce sont les pays les plus subventionnés par l'Europe qui résistent le plus mal à la crise ! La Slovaquie, peu subventionnée s'en tire honorablement ! Comme disait notre regretté Fernand Raynaud « ...y'a comme un problème... ! ».

Je ne crois pas à la disparition de l'euro, mais plutôt à son existence comme monnaie européenne de référence, le regretté ECU (*European Count Unit*) justement promu par Giscard d'Estaing, monnaie souveraine de l'Europe avec le retour des monnaies nationales qui s'y réfèreraient. La Grande-Bretagne, entre autres, ne s'y était pas trompé.

Permettez-moi, en sollicitant votre aide, d'étayer mon propos.

Sortir de l'Europe.....c'est facile

Revenir au franc, au mark ou à la lire est une opération technique plus simple que le passage à l'euro. La séparation de la Tchécoslovaquie n'a pas posé de problème majeur ni de coûts prohibitifs ; elle a même permis à la Slovaquie d'amorcer son décollage. L'euro, monnaie unique, n'a pas amené la croissance et les emplois promis et a même pénalisé la croissance de certains pays qui l'on adopté. Le

retour aux monnaies nationales nous ramène à la situation d'avant la construction de l'euro ou l'on disposait de l'ECU. L'euro est conservé et sortirait renforcé par un fond européen souverain.

Quelques précautions techniques devront être prises, entre autres :

- fermeture temporaire des marchés pendant l'introduction des monnaies nationales ;
- contrôle provisoire des changes et restriction temporaire des mouvements importants de capitaux afin de lutter contre la spéculation ;
- la parité du franc par rapport à l'euro étant relativement stable serait de un franc pour un euro ; il serait assez simple de convertir la dette en euro en franc ;
- quelques mois pour imprimer les nouveaux billets avec l'imprimerie nationale en concurrence avec *Arjo Wiggings* nettement moins cher ;
- rendre la spéculation sans contrepartie économique ou marchande illégale par exemple en interdisant la revente d'un titre ou d'un bien avant un certain délai.

Dans un premier temps les marchés réagiront négativement, mais l'abrogation de la loi de 1973 permettra à la banque de France, comme le font les USA, la Grande-Bretagne ou le Japon de financer le trésor public calmant ainsi les ardeurs de la spéculation pour la spéculation.

L'Euro monnaie de réserve

Comme l'ECU avant 1999, l'euro serait une monnaie de réserve internationale constituée de parts des monnaies nationales européennes facilitant le travail des entreprises. Il est clair que le dollar ne doit pas rester la seule monnaie de réserve avec l'euro et pourquoi pas la monnaie chinoise compte tenu de l'énorme dette américaine....l'Europe ne peut être absente. La création, ou plutôt le retour au système monétaire européen, imposera des monnaies fixes mais ajustables à l'intérieur d'un système de concertation supranational européen. Cette nouvelle Europe mettra en place un contrôle des changes pour mieux réglementer la finance et se protéger des crises importées. Une taxation des transactions financières en provenance des paradis fiscaux serait installée.

L'EUROPE EST MORTE.....VIVE L'EUROPE... (suite)**Peur du saut dans l'inconnu**

Il convient d'avoir plus peur du système actuel que de réformes indispensables et salvatrices. Un pape visionnaire nous avait dit «...n'ayez pas peur»! Les défenseurs du statu quo, qui en sont le plus souvent les bénéficiaires et prédateurs, vont agiter les peurs relevant plus de l'inconscient que de l'analyse afin de sauver leurs intérêts particuliers. Il faut y répondre.

Dévaluations compétitives

Un retour sur les années 80 montre une croissance du PIB de 2,3 % contre moins de 1,5 % dans les années 2000. Ces chiffres sont à prendre avec précaution en période de croissance démographique qui gonfle ce PIB mais pas celui du PIB/tête. On a le phénomène inverse en Allemagne pays vieillissant et en décroissance démographique qui affiche donc d'excellentes performances en PIB/tête. Les dévaluations et réévaluations ne semblent pas avoir d'effet significatif sur la croissance.

Le système à monnaie unique pousse à la compression néfaste des salaires vers le moins disant. *A contrario* un pays dont les salaires progressent plus vite que ses voisins peut ajuster son taux de change pour regagner en compétitivité.

Il est vraisemblable que le franc (*franc* veut dire libre en vieux français) resterait à peu près stable, le mark progresserait (10 à 15 %?), la peseta et la lire tomberait.

Peur de l'inflation ?

Les prix allemands grimperaient alors que celui des pays du sud baisseraient avec pour effet d'équilibrer les balances commerciales dans la zone. Le regain d'inflation, utile pour résorber la dette, serait limité car environ 60 % du commerce est intracommunautaire.

Financement de la dette

Notre indépendance monétaire retrouvée permettra à la Banque de France d'émettre des bons du trésor afin d'éviter de payer des taux prohibitifs contrant ainsi les premières réactions négatives des marchés. Pourquoi s'interdire ce que les pays anglo-saxons, le Japon ou même la Chine se permettent ?

Sortie légale de l'euro

Ce n'est pas à proprement parlé une sortie puisque l'Euro, sera basé sur un panier de monnaies européennes. Néanmoins rien n'est prévu dans ce sens dans les traités européens montrant le mépris vis à vis d'une éventuelle volonté des peuples par des « élites » autoproclamées, tous les traités étant orientés unilatéralement vers l'entrée de nouveaux pays !

On comprend mieux maintenant les réticences de la Grande-Bretagne, Suède, Norvège et Danemark quand on observe leur taux de croissance (4 % en Suède pour 2010, 2,2 % au Danemark face au pauvre 1,6 % de la zone euro malgré la performance de l'Allemagne. La dévaluation de la livre anglaise a permis à la Grande-Bretagne d'amortir la crise qui aurait été sinon encore plus sévère.

Conclusion

La convention de Vienne permet à la France de quitter l'Euro nous donnant ainsi le même statut que les pays qui n'en sont pas membre. De nombreux pays performants, souvent sans avantages particuliers (pétrole, etc.) affrontent la mondialisation en se passant fort bien d'une « graaaande monnaies » et rien ne démontre qu'il faille une monnaie supranationale pour assurer la croissance. Par contre disposer de plusieurs monnaies de référence serait un immense progrès. La fermeté de la France, pas seulement par des moulinets médiatiques, pour proposer ce schéma, ou de quitter purement le système actuel amènera automatiquement les autres pays, et surtout l'Allemagne, à envisager notre schéma d'autant que c'est aussi leur intérêt à terme.

La peur a changé de camp ! Les contempteurs du système actuel, ce « machin » comme disait le Général de Gaule, agitent la peur du changement. Mais la peur doit changer de camp car c'est le système actuel qui conduit à une décadence programmée, à des troubles sociaux et à la rupture du pacte républicain. Effectivement nous aurons droit aux grandes orgues médiatiques de tous ceux qui profitent de façon, certes légale (ils font les lois), mais parfaitement immorale et antidémocratique de l'organisation actuelle. Rendons la parole au peuple, ce peuple qui avait raison pour le traité de Lisbonne et qui a été humilié, pour des sujets aussi fondamentaux. Un référendum....?

J'admire le roi d'Espagne mais n'accepterais jamais que dans un traité supranational la première signature soit « ... nous Juan, roi d'Espagne » ni qu'un pays que j'apprécie comme la Turquie soit signataire de nos traités mettant les peuples devant le fait accompli. ■